



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT FIACRE SUR MAINE

DU LUNDI 17 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 17 juin à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Madame Danièle GADAIS**, Maire.

Présents : Danièle GADAIS, Maire, Nicolas DEROCHE, Sandrine MANDIN-DIRAISON, Pascal DABIN, Adjoints, Adrien BEL, Sandrine BOUCHEREAU, Cédric BUSSON, Maggy CONSTANTIN, Joëlle LABAT, Vincent LHOPITAL, Guillaume NEAU, Régine POIRON.

Absents excusés : Valérie BOUCHAUD a donné pouvoir à Joëlle LABAT

Secrétaire de séance : Sandrine BOUCHEREAU a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 juin 2024.

Nombre de conseillers : En exercice : 13 Présents : 12 Votants : 13

1. Délibération – Approbation du PV du CM du 13/05/2024

Le compte-rendu de la séance du CM du 13/05/2024 est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Délibération – Suppression d'un poste d'agent technique

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

En raison d'une absence de longue durée de l'agent technique chargé de l'entretien des locaux municipaux, les missions d'entretien ont été réparties entre 2 agents qui assurent également des missions d'animation au sein du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

Cette réorganisation a permis de favoriser un travail d'équipe, en binôme, tant sur les missions d'entretien des locaux que sur l'animation. Elle répond également à un besoin supplémentaire identifié lié au taux d'encadrement et à la continuité du service public sur les temps périscolaires.

Cette nouvelle organisation agit en faveur de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail, en réduisant les risques liés au travail isolé du poste d'agent d'entretien des locaux.

Elle a également vocation à se substituer en totalité, pour les missions d'entretien des locaux, au poste d'adjoint technique d'entretien et de restauration, qu'il convient donc de supprimer.

Comptetenu de ce qui précède,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 31 mai 2024

CONSIDERANT la nécessité de supprimer le poste d'adjoint technique (28,52/35^e)

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De **SUPPRIMER** :
 - ✓ un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet (28.52/35^e),

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3. Délibération – Budget principal DM n°2 – FCTVA

La prise d'une décision modificative du budget est rendue nécessaire pour le motif suivant :

- Intégration des recettes liées au FCTVA (*Fonds De Compensation De La Taxe Sur La Valeur Ajoutée*) dans la section de fonctionnement (752.81 € au compte 744) et d'investissement (68 386.89 € au compte 10222) pour un total de 69 139.70 €.

Il est proposé au Conseil Municipal

- **D'APPROUVER** en fonctionnement et en investissement les ouvertures de crédits suivantes :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Comptes	Intitulé comptes	Montant proposé	Comptes	Intitulé comptes	Montant proposé
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante		Chapitre 77	Produits exceptionnels	
Compte 6588	Autres charges diverses de gestion courante	752.81 €	Compte 744	FCTVA	752.81 €
	TOTAL	752.81 €		TOTAL	752.81 €
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Comptes	Intitulé comptes	Montant proposé	Comptes	Intitulé comptes	Montant proposé
Chapitre 23	Immobilisations en cours		Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	
Compte 231	Immobilisations corporelles en cours	68 386.89 €	Compte 10222	FCTVA	68 386.89 €
	TOTAL	68 386.89 €		TOTAL	68 386.89 €

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. Délibération – Budget annexe – La Métairie DM n°1

La prise d'une décision modificative du budget est rendue nécessaire pour le motif suivant :

- Erreur de construction budgétaire ayant pour incidence, une incohérence entre la délibération n°2024-118 du 25 mars 2024 et le flux budgétaire transmis en Préfecture et Trésorerie

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** en fonctionnement et en investissement et en investissement les ouvertures de crédits suivantes :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant BP	Article	Désignation	Montant BP
11	Charges à caractère général	92 169,03 €	70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	475 000,00 €
6045	Etudes	4 163,16 €	7015	Vente de terrains aménagés	475 000,00 €
605	Travaux	88 005,87 €	043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	775,50 €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	286 380,21 €	796	Stockage frais financiers	775,50 €
7133	Annulation stock initial	286 380,21 €			
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	775,50 €			
608	Stockage frais financiers	775,50 €			
65	Autres charges de gestion courante	95 675,26 €			
65822	Reversement de l'excédent vers BP	95 675,26 €			
66	Charges financières	775,50 €			
6688	Autres charges financières	775,50 €			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		475 775,50 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		475 775,50 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant BP	Article	Désignation	Montant BP
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	71 380,21 €	040	Opération d'ordre de transfert entre section	286 380,21 €
16	Emprunts et dettes assimilées	215 000,00 €	3351	Annulation stock initial	218 713,01 €
1641	Emprunts en euros	215 000,00 €	3354	Annulation stock initial	22 163,55 €
			3355	Annulation stock initial	45 103,65 €
			3358	Annulation stock initial	400,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		286 380,21 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		286 380,21 €

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5. Délibération – Rénovation école – Demande de subventions

Monsieur Deroche, adjoint aux finances, expose que le coût prévisionnel du projet de rénovation de l'école, est estimé à 2 052 920.00 € HT, estimation basée sur l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet Cub.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature de dépenses	Montant HT
Études	42 920.00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	190 000.00 €
Acquisitions	0 €
Travaux	1 770 000.00 €
Mobilier	
Autres (panneaux photovoltaïques)	50 000.00€
Total	2 052 920.00 €* * coût prévisionnel en intégrant en option la construction de la salle OCENS 50m²

RECETTES PREVISIONNELLES

Co financeurs	Dispositif	Montant	Taux
Etat	Fonds Vert (Rénovation & renaturation)	500 000.00 €	24.36 %
Etat (Préfecture de Loire Atlantique)	DETR/DSIL Autres bâtiments publics	500 000.00 €	24.36 %
Région	Contrat Pays de la Loire	153 000.00 €	7.45 %
OU			
Région	AAP rénovation exemplaire	200 000. 00 €	9.74 %
Département	Fonds commune rurale 2021	500 000.00 €	24.36 %
Autres subventions	ADEME	10 000.00 €	0.49 %
TOTAL CO FINANCEMENTS	CAS 1	1 663 000.00 €	81.01 %
TOTAL CO FINANCEMENTS	CAS 2	1 710 000.00 €	83.30 %
TOTAL CO FINANCEMENTS	<i>Aides plafonnées à 70 % si recherche aide région reste à charge de la collectivité minimum de 30 %</i>	1 437 044.00 €	70 %
Part d'autofinancement CAS 1	Fonds propres avec 60% Contrat PDL	389 920,00 €	18.99 %
Part d'autofinancement CAS 2	Fonds propre AAP région	342 920,00 €	16.70 %
Part d'autofinancement	Fonds propres	615 876.00 €	30 %

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER la réalisation du projet présenté estimé à 2 052 920.00 € HT
- D'APPROUVER le plan de financement exposé
- D'AUTORISER Madame le Maire à solliciter des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6. Délibération – Autorisation de signature au maire - dossier 3 place de l'Eglise

Dans le cadre d'un échange parcellaire entre la commune et les futurs acquéreurs du bien sis 3 place de l'Eglise, Monsieur David Morand et Madame Salomé Gilles ;

Etant précisé que cet échange de parcelles a pour but de permettre l'ouverture d'une issue de secours pour la salle « Victor Hugo », donnant sur la propriété du 4 place de l'Eglise, il est demandé au Conseil Municipal :

- **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer tous les documents et devis relatifs à cette opération foncière

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Urbanisme – DIA à l'ordre du jour. Etat des dossiers en cours

Pas de DIA à l'ordre du jour

L'état des dossiers d'urbanisme en cours a été communiqué à l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'appui de la convocation. Cet état n'appelle pas de remarque particulière.

8. Point sur les commissions communales

Monsieur Nicolas DEROCHE présente l'avancée des dossiers de la commission COPROF (Projets Finances) :

Mairie :

- Clôture des paiements en cours auprès du maître d'œuvre afin de pouvoir demander les soldes des subventions.

AD'AP :

- En cours de finalisation avec les services techniques.
- Transmission de l'ensemble des informations en Préfecture fixée à fin juin.

Rénovation école

- Rédaction du cahier des charges de la maîtrise d'œuvre : listing des différentes missions souhaitées
- Etude de chiffrage des diagnostics

Schéma vélo

- Réunion le 5/06 avec l'Agglo et l'exploitant. Proposition d'un aménagement à titre expérimental sur 1 an. Une convention, rédigée par les services de Clisson Sèvre Maine Agglo va être transmise pour relecture au viticulteur, propriétaire et exploitant des parcelles bordant la RD 59 concernées → d'ici fin juin 2024.

Vente 4 et 6 place de l'Eglise :

- Commission d'appel d'offres fixée au 27/6 à 20h : examen des propositions de prestation de service permettant de confier un mandat de vente à un ou plusieurs agents immobiliers

Madame Sandrine MANDIN-DIRAISON présente l'avancée des dossiers de la commission Enfance, Famille, Aînés, Vie Associative et Animations :

Restauration scolaire

- Recrutement d'un responsable de la restauration scolaire en cours :
 - o Date de fin de candidature fixée au 23 juin
 - o A ce jour, réception de 5 candidatures.

Temps méridien + services périscolaires

- Charte de vie : en cours de rédaction par la commission.
- Le relai de communication entre les familles et les services périscolaire et restauration scolaire sera assuré dès la rentrée 2024/2025, via le cahier de liaison de l'élève → acté durant le conseil d'école du 04/06.

La Toue Scène

- Proposition d'animation musicale :
 - o Spectacle sur la Sèvre l'été sur la commune de Saint Fiacre au port de la Ramée, le vendredi le 30/08 au soir.
 - o Mobilisation des élus attendue quant à la logistique de l'évènement.

Passeport du civisme :

- Bon à tirer en cours de modification avant édition.

Foot :

- En attente du retour des animateurs quant à la date de reprise des entrainements sur la commune.

Ainés :

- Gouter de printemps et après-midi jeux organisés le 22/05.
- Peu de participants, mais les personnes présentes étaient ravies de ce moment.
 - o Temps fort à renouveler l'année prochaine en intégrant la classe de CM2 dans le cadre de la Mise en pratique d'un des items du passeport du civisme « prendre soin des autres »

Ecole :

- Fête de l'école du 15/06.
 - o Réussite malgré la météo pluvieuse
 - o Configuration des espaces appréciée ; souhait de renouveler cet aménagement pour les prochaines fêtes de l'école.
- Rentrée 2024-2025 :
 - o Inscriptions périscolaire et restaurant scolaire prévues du 21 juin au 14 juillet.

9. Points divers

Madame le Maire remercie les assesseurs et scrutateurs, mobilisés durant le scrutin des européennes du 9 juin, ainsi que les agents qui ont œuvré au bon déroulement de cette journée.

Elle rappelle également la tenue des législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet prochain, et demande aux élus de bien vouloir se rendre disponibles pour tenir les bureaux de vote.

Enfin, elle remercie la commune d'Echichens pour son accueil chaleureux réservé lors du week-end du 9 mai dernier dans le cadre du jumelage Saint Fiacre/Echichens.

Date à retenir :

- Prochain CM : 8/07 à 20h, celui-ci sera précédé d'un moment de convivialité à 19h avec l'ensemble des agents de la commune.

10. Questions orales

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h04

Signature du Maire
Danièle GADAIS

Signature de la secrétaire de séance
Sandrine BOUCHEREAU



Conseil municipal de Saint-Fiacre-sur-Maine du 17 juin 2024